Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

Obscur «5 Juillet» et onéreux «Panaf»

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

A l'évidence, les célébrations nationales sont bien plus que des rites mémoriels. Elles agissent au nom de la cohésion et fonctionnent par conséquent comme des vaccins de rappel pour prévenir le délitement. En somme, les dates historiques, en se chargeant de la fonction de sanctification des valeurs fondatrices de la Nation et de l'Etat, pérennisent l'une et l'autre en les mettant à l'abri des dérives aventureuses.

En clair, il n'y a pas de Nation sans symboles de même qu'un Etat devient «indéfinissable» quand il égare ses repères historiques. Parmi la cohorte des sociétés martyrisées dans le passé, l'Algérie est sûrement l'une qui porte les plus indélébiles stigmates dans sa mémoire collective. Souvenirs marqués au fer et vis-à-vis desquels l'adhésion collective a longtemps été sans équivoque. C'est-à-dire qu'ils étaient indiscutablement reconnus comme le tribut commun payé pour recouvrer une dignité.

Ce sont ces dates bornant le destin du pays qui ont précisément constitué les repères génériques d'une identité nationale jamais aléatoire et pourtant soumise de temps à autre à la tourmente de politiciens illuminés. Parfois traversée par des doutes sournois quand la stigmatisation désignait à la vindicte primaire certaines populations, elle parvint, cependant, à surmonter toutes les suspicions de séparatisme sciemment préfabriquées. Dans ce calendrier identitaire, le 1er Novembre et le 5 Juillet n'ont jamais cessé de représenter les moments majeurs. Ceux illustrant la résurrection d'une Nation séculairement niée et l'acte de naissance d'un Etat moderne sans commune grandeur par rapport aux minuscules mythes qui lui furent légués par l'histoire. Or, le 1er Novembre, décrété très tôt (1963) et en bonne logique, fête nationale, continue à être chargé de sens au moment où le 5 Juillet, initialement baptisé fête de l'indépendance, se voit lui vidé de toute signification. Une érosion subrepticement entreprise dès la décennie 1970 et qui mérite a postériori une explication.

A cette époque, les doctrinaires du parti unique, placé sous le contrôle des putschistes du 19 Juin, se chargeront de légitimer «leur» date en lui attribuant ce qui était le «qualifiant» du 5 Juillet, à savoir : «le rétablissement de l'Etat algérien» !

Sauf que cette manipulation par son énormité pouvait heurter l'opinion si elle venait à passer par l'abrogation pure et simple.

L'on recourut alors au subterfuge de «fête de la jeunesse» pour designer le débarquement de Sidi-Fredj en 1830 et son contre-point, la signature de la souveraineté en 1962. Un triste tour de passe-passe destiné à déplacer les repères mémoriels afin d'intercaler celui qui n'était rien d'autre qu'un avatar de la guéguerre des clans autour du pouvoir.

Ainsi, si le 1er Novembre demeurait inaltérable et inaliénable dans le domaine historique, il a été en revanche possible de s'attaquer à la symbolique incarnée par le 5 Juillet en le démonétisant au profit de la nouvelle idéologie du pouvoir. Réduit à ne signifier qu'une transition entre le statut de dépendance et celui du libre arbitre, l'on transféra vers le 19 juin la paternité de l'Etat tout en gardant (par ruse évidemment) son caractère festif au 5 Juillet.

Sachant que la réalité de l'Etat ne trouve son expression que dans les institutions qu'il se donne, l'on parvint alors à réécrire le catéchisme du pays en qualifiant la période allant de 1962 à 1965 de «non-Etat». Celui du chaos. La suite allant de soi, «l'élan révolutionnaire» (sic) pris un certain 19 juin 1965, se chargera alors d'encadrer sa propre légitimité. Dès lors, il s'autoproclamera comme la référence essentielle en-deçà de laquelle l'Etat n'était qu'une virtualité que seule la ferveur collective célébrait irrationnellement au nom de quelques grandioses souvenirs. A quelques précisions près, c'est ainsi que l'on est parvenu à évacuer une date matricielle. Toujours présente, certes, parmi nos jours fériés, elle est par contre quasi interdite de solennités officielles sauf celles qui consistent à «galonner» quelques grands képis et, accessoirement, envoyer un message sibyllin.

Il a fallu pourtant attendre 40 années avant que ne disparaisse cette scorie historique que représentait le référent du 19 juin. La République semblait s'être réconciliée avec les fondamentaux de notre histoire en abrogeant en 2005 celui-ci. Seulement, elle hésite encore de nos jours à restaurer ce 5 Juillet en lui redonnant les couleurs d'une fête nationale et pas celles d'une kermesse pour potaches. Peut-être se rattrapera-t-elle cette année en le dotant d'une somptuosité dont il fut privé longtemps au nom d'un désuet oukase idéologique. L'occasion d'un festival panafricain s'ouvrant le même jour sera-t-il l'amorce d'une réhabilitation future ? Une sorte de répétition générale devant servir de modèle à tous les 5 Juillet à venir.

Même si l'on sait qu'une telle manifestation relève du marketing politique de l'actuel pouvoir et que le problématique 5 Juillet n'est que secondairement concerné ; pourquoi ne devrait-on pas prendre au mot les demi-mensonges du régime afin de le contraindre à investir autant de moyens à l'avenir dans ce jour nodal de notre calendrier afin qu'il redevienne véritablement le rend-vous de notre identité nationale ?

Notre chère et coûteuse ministre des festivités se défend mal lorsqu'elle relativise le caractère onéreux d'un remake de 1969. Car s'il est indiscutablement vrai que la culture n'a pas de prix, elle a cependant un coût prohibitif lorsqu'elle ne s'adresse pas à ceux qui en ont le plus besoin. Ces Algériens en perte de repères à force de manipulation de leur histoire et de leur culture plurielle ne sont-ils pas prioritairement éligibles à la sollicitude de l'Etat ?

Qu'à partir d'El-Djazaïr, le génie artistique et culturel de l'Afrique soit revisité est certes louable encore fallait-il commencer par faire l'inventaire de notre désastre national en la matière et y apporter les remèdes avant d'aller au-devant de l'autre. Des autres, nos semblables dans la détresse. Et puisque ce 5 Juillet 2009 est placé sous le signe de notre incontestable africanité pourquoi ne pas exiger, d'ores et déjà, que les suivants le soient sous le label national et pour le même tarif, comme il s'écrit trivialement.

Le 5 Juillet 2010 coûtera 100 millions de dollars à l'Etat où alors il ne sera qu'un ersatz de la bonne foi des dirigeants de ce pays.

B. H.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Qui doit gracier l'autre ?

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

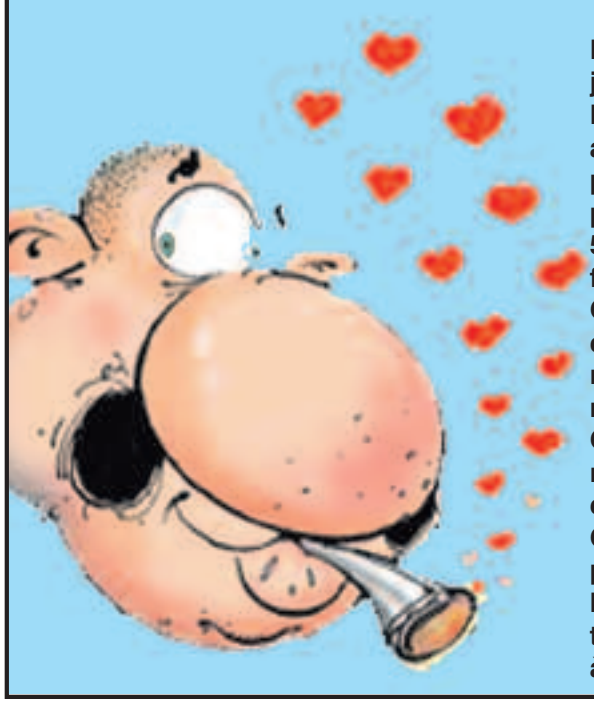

Jeux méditerranéens de Pescara. En boulisme, l'Algérie remporte une médaille. Ce n'est là qu'une juste récompense pour un peuple qui a autant les…

…boules !

Le Périscoop du Soir d'Algérie l'a évoqué ce jeudi. La rumeur court depuis quelques heures. Mohamed Gharbi, moudjahid et chef Patriote, ayant abattu un terroriste et s'étant vu infliger la peine capitale par une justice à la face voilée, pourrait finalement être… gracié par Abdekka. Le 5 Juillet ! Date-anniversaire que l'Algérie peut fêter parce que, justement, des mecs comme Gharbi ont libéré le pays. Cette grâce, si elle se confirme, me posera un réel problème. Gharbi n'est pas un criminel pour que nous en soyons réduits à guetter, pleins d'espoir, sa grâce. Gharbi a besoin d'être réhabilité dans son honneur bafoué. Il a droit à une révision de son procès. Un acte refondateur de sa dignité salie. Gharbi doit être acquitté, car ayant agi en état prouvé et archi-prouvé de légitime défense. La légitime défense est un cas prévu par la loi, pour toutes les âmes frileuses qui voudraient, comme à leur habitude, se cacher derrière un juridisme bien commode. D'ailleurs, ces histoires de grâce commencent sérieusement à me chauffer. Je n'ai jamais gobé le fait d'avoir avec d'autres confrères été «gracié» par sa seigneurie dans le cadre des affaires dites de presse. Une grâce infâmante puisqu'elle faisait partie d'une grosse fournée d'autres grâces présidentielles au sein desquelles il y avait des tangos. Presse insoumise et frères des montagnes, même statut, même sort ! L'histoire risque de se répéter aujourd'hui avec Gharbi. Les choses vont «se calmer», les pétitions s'éteindre de leur belle mort juste parce que le raïs va peut-être faire montre de mansuétude envers un héros de guerre. Des deux guerres. Désolé ! Ça coince quelque part. S'il y a une grâce à accorder, elle doit être le fait de Gharbi lui-même. Mohamed pourrait de son propre chef gracier, pardonner cette magistrate et cette justice qui l'ont atteint dans sa dignité, dans sa chair. C'est à lui de gracier, de pardonner. Et non le contraire ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com